

ELUS INTERESSES

(suite)

Article L. 2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales

- ANNETTE Gilbert *au titre de la Caisse des Ecoles* Rapport n° 10/7-23
 - PICARD Hajasoa
 - VICTORIA RETOURNAT Danielle
 - PAULÉE Marie-Thérèse
 - FRANÇOISE Gérard
 - VARONDIN Frédéric
 - BARDIÈRE Jean-Michel *(représentant les professeurs des écoles)*

- ANNETTE Gilbert *au titre du CCAS* Rapport n° 10/7-23
 - ORPHÉ Monique
 - VICTORIA RETOURNAT Danielle
 - PESTEL René Louis
 - ISIDORE Marylise
 - TURPIN Marie-Annick
 - ANDAMAYE Marie-Annick
 (*) TROTET Maryse
 - ALBANY Christian

- ANNETTE Gilbert *au titre de la SEML DIONYSPOUR* Rapport n° 10/7-23
 - COUDERC Alain
 - JAVEL François
 - PELTIER Hélyette
 - ALBANY Christian

- JAVEL François *au titre de l'OTI du Nord* Rapport n° 10/7-23
 - ANDAMAYE Marie-Annick

- PONIN-BALLOM Gino *au titre de la SIDR* Rapport n° 10/7-35
 - HOARAU Emmanuel Rapport n° 10/7-36
 - DINDAR Ibrahim Rapport n° 10/7-37

- NAILLET Philippe *au titre de la SEML SODIPARC* Rapport n° 10/7-41

- ANNETTE Gilbert *au titre de la SEML DIONYSPOUR* Rapport n° 10/7-44
 - COUDERC Alain
 - JAVEL François
 - PELTIER Hélyette
 - ALBANY Christian

CCAS Centre Communal d'Action Sociale
 SEML Société d'Economie Mixte Locale
 OTI Office de Tourisme Intercommunal

(*) élue absente à la séance

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
	ARRIVÉES	
COUDERC Alain	à 09 h 22	avant examen des dossiers à l'Ordre du Jour
PONIN-BALLOM Gino	à 09 h 24	au Rapport n° 10/7-01
LOUISE Rosé Blanche	à 09 h 49	au Rapport n° 10/7-01
KICHENIN Virgile	à 10 h 00	au Rapport n° 10/7-01
NATIVEL Mickaël	à 10 h 05	au Rapport n° 10/7-01
NAILLET Philippe	à 10 h 25	au Rapport n° 10/7-05
	DÉPLACEMENTS	
VÉLOUPOULÉ MERLO Nalini	de 09 h 22 à 10 h 06	avant examen des dossiers à l'Ordre du Jour au Rapport n° 10/7-01
CHÉFIARE Claudine	de 10 h 09 à 10 h 26	du Rapport n° 10/7-01 au Rapport n° 10/7-06
ALBANY Christian	de 10 h 15 à 10 h 41	du Rapport n° 10/7-03 au Rapport n° 10/7-10
HOAREAU Jean-François	de 10 h 29 à 10 h 38	du Rapport n° 10/7-08 au Rapport n° 10/7-10
LAURET Edmond	de 10 h 53 à 11 h 09	du Rapport n° 10/7-16 au Rapport n° 10/7-23

DÉPLACEMENTS D'ÉLUS en Salle des Délibérations pendant les travaux

(suite)

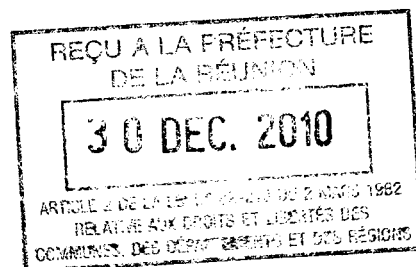
<i>Elus</i>	<i>Horaires</i>	<i>Remarques</i>
DÉPLACEMENTS		
INGAR Iqbal	de 10 h 54 à 10 h 56	du Rapport n° 10/7-17 au Rapport n° 10/7-18
ANDAMAYE Marie-Annick	de 11 h 05 à 11 h 26	du Rapport n° 10/7-23 au Rapport n° 10/7-28
FOURNEL Dominique	de 11 h 23 à 11 h 24	du Rapport n° 10/7-25 au Rapport n° 10/7-27
DÉPARTS		
ASSABY Maximilien	à 10 h 26	au Rapport n° 10/7-06
MAILLOT Gérald	à 11 h 00	au Rapport n° 10/7-21
ADAME Brigitte	à 11 h 51	au Rapport n° 10/7-43
		avant le vote
		procuration à ORPHÉ Monique
		après le vote

Le Maire certifie que le compte rendu de la présente séance a été affiché à la porte de l'hôtel de Ville de Saint-Denis le
 et que le nombre de Conseillers Municipaux présents a été de 48 sur 55.

28 DEC. 2010

LE MAIRE


 Gilbert ANNET MAIRE - (INDIVIDUEL)



OBJET AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
PROGRAMME 2011
BUDGET ANNEXE EAU

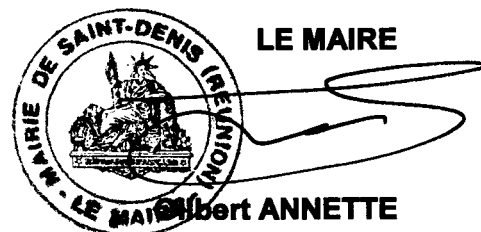
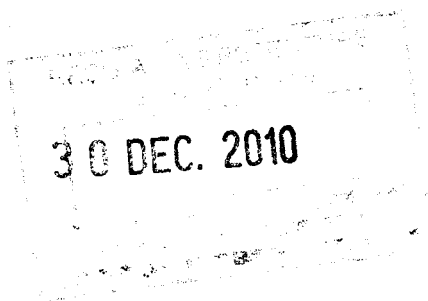
Les dotations budgétaires affectées aux opérations d'investissement peuvent comprendre des AP/ CP conformément aux dispositions de l'article L. 2311-3 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Par Délibération du 10 juillet 2010, le Conseil Municipal a modifié la programmation 2010 des opérations ouvertes en AP/ CP. Je vous propose dans le présent rapport d'apporter les modifications sur les programmes antérieurs et les nouvelles propositions 2011 qui sont détaillées dans le tableau ci-joint.

Le montant des Autorisations de Programmes pour 2011 s'élèvera à près de 3 000 000 €, ce qui portera leur total cumulé à plus de 56 000 000 €.

Les Crédits de Paiement correspondants seront portés pour leur part à 8 900 000 € sur le seul exercice 2011.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



OBJET AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT (AP/ CP)
PROGRAMME 2011
BUDGET ANNEXE EAU

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu la Loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des Communes, Départements et Régions, modifiée ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Sur le RAPPORT N° 10/7-04 du Maire ;

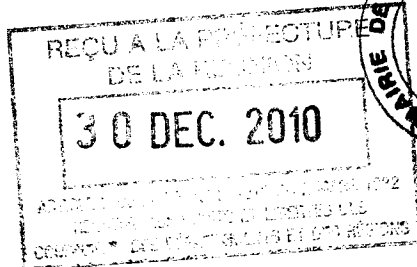
Vu le rapport de Monsieur MAILLOT Gérald, 3ème Adjoint, présenté au nom de la Commission Affaire Générale/ Entreprise Municipale ;

Sur l'avis favorable de ladite Commission ;

APRES EN AVOIR DELIBERE
A L'UNANIMITE DES VOTANTS

Autorise le Maire à utiliser les Autorisations de Programmes et Crédits de Paiement 2011 suivant le tableau présenté en annexe.

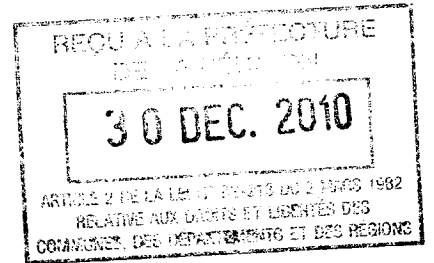
Pour extrait certifié conforme,
Fait à Saint-Denis, le 28 DEC. 2010



LE MAIRE

Robert ANNETTE

N° programme	Intitulé de l'AP	Montant des AP			Total voté	Montant des CP			
		Montants AP votés antérieurement	BP 2011 Révision / création			Crédits de paiement antérieurs à 2011	Crédits de paiement ouverts au titre du BP 2011	Restes à financer sur l'exercice 2012	Restes à financer au-delà de 2012
042818	Ressource Forage du CERF	3 400 000	-1 400 000		2 000 000	471 750	641 750	635 000	251 500
042819	Ressource Bellepierre	1 000 000	4 360 000		5 360 000	80 000	304 000	2 598 500	2 377 500
042821	Ressource Nouvelle	5 100 000	-700 000		4 400 000	47 500	72 500	1 390 000	2 890 000
042826	Renforcement Réseaux	1 980 000	690 000		2 670 000	780 000	1 285 000	605 000	0
042827	Renouvellement Réseaux	8 700 000	2 960 000		11 660 000	2 460 500	3 000 000	1 650 500	4 549 000
042828	Sectorisation Réseaux	1 750 000	650 000		2 400 000	1 050 000	276 250	290 000	783 750
042829	Groupement Multi-Opérateurs	6 250 000	-3 640 000		2 610 000	350 000	770 000	1 020 000	470 000
042830	Entretiens des ouvrages	500 000	50 000		550 000	150 000	400 000	0	0
	TOTAL AP REVISEES	28 680 000	2 970 000		31 650 000	5 389 750	6 749 500	8 189 000	11 321 760
P.M.:	Montant global autres AP non mouvementées	24 630 000	0		24 630 000	937 250	2 210 500	8 144 750	13 337 500
	TOTAL GENERAL	53 310 000	2 970 000		56 280 000	6 327 000	8 960 000	16 333 750	24 659 250



Vu par le Conseil Municipal de Saint-Denis
En séance du 15/12/2010
En annexe à la Délibération N° 2010-04

LE MAIRE

